

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Conserver le souvenir des écrits médiévaux circulant sur le marché privé

Ruffini-Ronzani, Nicolas; de Valeriola, Sébastien

Published in:
Le Moyen Âge

DOI:
[10.3917/rma.302.0553](https://doi.org/10.3917/rma.302.0553)

Publication date:
2024

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for published version (HARVARD):

Ruffini-Ronzani, N & de Valeriola, S 2024, 'Conserver le souvenir des écrits médiévaux circulant sur le marché privé: la base de données 'Guard'', *Le Moyen Âge*, vol. 130, numéro 2. <https://doi.org/10.3917/rma.302.0553>

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Conserver le souvenir des écrits médiévaux circulant sur le marché privé : la base de données *Guard*

Qu'ont en commun un chirographe de mars 1323 passé par le mambourg des pauvres de Mons devant la cour de cette même ville¹, un minuscule fragment de manuscrit du xiv^e siècle comportant quelques lignes de texte et une drôlerie², et deux abrégés écrits aux xv^e–xvi^e siècles des continuations des *Gesta episcoporum Cameracensium*³ ? Issus de collections privées,

1. Cette charte faisait partie d'un lot de six documents médiévaux et modernes mis en vente les 14–16 décembre 2023 par la maison bruxelloise Arenberg Auctions. L'ensemble a été acquis par un acheteur anonyme. Voir Six Archival Documents in French (Archives, France), *Arenberg Auctions. Prints, Drawings, Photographs, and Posters. Rare Books and Manuscripts. Brussels, 14, 15 and 16.12.2023*, Bruxelles, 2023, p. 136, n° 989. Le chirographe est erronément daté et attribué sur ce site. Selon le style actuel, il faut situer sa production en mars 1323, et non en mars 1322, tandis que le disposant de l'acte est Adam de Quaregnon, *manbours des povres de Mons*, et non de *Ornes*, comme l'a cru l'auteur de la notice en localisant la rédaction de l'acte dans l'actuel département de la Meuse. Sur ce document, voir désormais *Guarantee Unpreserved Archives Remain Documented (= Guard)*, éd. N. RUFFINI-RONZANI, S. DE VALERIOLO, Namur–Bruxelles, 2024 [en ligne], n° 0026. URL : <https://guard.ulb.be/> Nous remercions Émilie Mineo (Université du Luxembourg) de nous avoir signalé l'existence de cet acte peu avant sa mise en vente.

2. Ce petit carré de parchemin de 5 cm de côté a vraisemblablement été découpé dans un manuscrit à une époque indéterminée, puis mis sous cadre, avant de passer dans une collection privée et d'être vendu en mai 2020 par un collectionneur sur la plateforme *Catawiki*. Les quelques lignes de texte qui accompagnent la drôlerie ne permettent pas d'identifier avec précision la provenance de ce fragment. Son attribution repose uniquement sur les informations données par l'étiquette qui accompagne l'objet... Voir désormais *Guard*, n° 0026. Ce cas est assez emblématique des centaines de fragments vendus chaque année dans les salles de vente.

3. Voir Anonymous of Cambrai, Chronicle of the Bishops of Cambrai (*Gestes des évêques de Cambrai*), French Translation and Adaptation of the Latin *Gesta Pontificum Cameracensium* and *Gesta Pontificum Cameracensium* [ca 1475–1500] et Canon of Cambrai (*Canonicus Cameracensis*), Abridged Chronicle of the Bishops of Cambrai (*Gesta Pontificum Cameracensium Abbreviata*) [ca 1520–1530], *Textmanuscripts. Les Enluminures*, Paris, TM 405 et TM 406 [en ligne]. URL : <https://www.textmanuscripts.com/medieval/chronicle-bishops-cambrai-60682/> et <https://www.textmanuscripts.com/medieval/chronicle-canon-cambrai-60683/>. La date et le prix de vente de ces manuscrits ne sont pas renseignés par la salle de vente. Sur ces deux volumes et les textes qu'ils renferment, voir notamment N. RUFFINI-RONZANI, *Les Gesta Galcheri episcopi Cameracensis. Écrire l'histoire des évêques de Cambrai en temps de crise grégorienne (début xii^e siècle), L'évêque contesté. Les résistances à l'autorité épiscopale des Pays-Bas à l'Italie du Nord*, éd. H. PETTIAU, A. WAGNER, Paris, 2023, p. 57, n. 18.

ces documents ont, tous trois, transité brièvement par des salles de vente aux enchères avant d'être acquis par des particuliers. Le temps durant lequel ces pièces sont restées à la disposition des chercheurs a donc été pour le moins fugace... Chaque année, des dizaines de documents écrits médiévaux connaissent un sort identique, en étant cédés aux plus offrants. D'une façon nettement plus problématique, car elle coupe définitivement ces artefacts de leur contexte de découverte, une même règle s'applique aux monnaies et aux objets archéologiques qui inondent les sites web de ventes aux enchères, en particulier depuis la « démocratisation » de la pratique du détectorisme⁴. En soi, la commercialisation de documents et d'objets d'Ancien Régime n'a rien d'illégal tant que ceux-ci relèvent de la sphère privée⁵. Elle ne devient frauduleuse qu'à partir du moment où elle porte sur des archives publiques ou des biens relevant du domaine public. Un État a alors le droit, si ce n'est le devoir, d'obtenir leur retour dans ses collections⁶. Si elle n'a rien d'irrégulier, la pratique s'avère néanmoins frustrante pour bien des chercheurs, car elle leur donne à voir de manière éphémère des documents potentiellement intéressants qui se volatilisent dès qu'ils essayent de les toucher du doigt. En effet, sauf circonstances exceptionnelles, impliquant tantôt la mise en place d'un financement participatif⁷ tantôt l'appui de fondations extérieures⁸, les

4. Si cet article n'est pas le lieu pour débattre des relations souvent tendues entre pratique en amateur du détectorisme et recherche scientifique, signalons néanmoins que les avis ne sont pas unanimes sur la question. Alors que la pratique est illégale en France, la régionalisation de la compétence archéologique rend la situation plus complexe en Belgique, où l'activité est condamnée en Wallonie, mais autorisée sous conditions en Flandre. Voir notamment, avec des positions très divergentes, G. MOREL, De la chasse au trésor au pillage : le détectorisme, nouveau fléau du patrimoine archéologique, *Connaissance des Arts*, 2022 [en ligne]. URL : <https://www.connaissancedesarts.com/monuments-patrimoine/archeologie/de-la-chasse-au-tresor-au-pillage-le-detectorisme-nouveau-fléau-du-patrimoine-archeologique-11175088/> ; A. WESSMAN, S. THOMAS, P. DECKERS, A.S. DOBAT, S. HEEREN, M. LEWIS, Hobby Metal-Detecting as Citizen Science. Background, Challenges and Opportunities of Collaborative Archeological Finds Recording Schemes, *Heritage and Society*, t. 16, 2023, p. 89–108. Une plateforme destinée au signalement des découvertes existe en Flandre : MEDEA. *Metaaldetectie in Archeologie*, depuis 2017 [en ligne]. URL : <https://www.vondsten.be/>.

5. Sur l'histoire de ce marché privé des documents médiévaux, voir le volume collectif récent *The Pre-Modern Manuscript Trade and its Consequences*, ca. 1890–1945, éd. L. CLEAVER, D. MAGNUSSON, H. MORCOS, A. RAIS, Leeds, 2024.

6. C'est ainsi qu'en 2020 un acte fort spectaculaire – car portant une signature stylisée tracée au cinabre – de Baudouin II de Courtenay, dernier empereur latin de Constantinople et comte de Namur, a réintégré les collections des Archives de l'État à Namur au moment de sa mise en vente par une grande salle parisienne. Datée du 8 mars 1241, cette charte notifie au bailli du comté de Namur la concession au profit de l'hôpital Saint-Samson de Constantinople de divers bénéfices à prélever sur l'institution namuroise du même nom. Cet acte, relevant de la domanialité publique, a été restitué à l'État belge. Sur ce document aujourd'hui conservé à NAMUR, Archives de l'État, *Souverain bailliage*, n° 7/1, voir *Florilège des Archives de l'État à Namur*, éd. E. BODART, Namur, 2023, p. 132.

7. Ainsi, entre août et décembre 2014, la Bibliothèque nationale de France a lancé avec succès un projet de financement participatif visant l'acquisition du manuscrit de la *Description des douze Césars avec leurs figures*, réalisé par l'enlumineur Jean Bourdichon vers 1520. Le manuscrit porte désormais la cote PARIS, Bibliothèque nationale de France, Naf. 28800 et est accessible sur le portail *Gallica*.

8. Ainsi, fin 2018, la Société archéologique de Namur a acquis un graduel du xv^e siècle de l'abbaye cistercienne de Grandpré (Faulx-les-Tombes, Gesves), dont aucun autre volume de la bibliothèque médiévale n'a été préservé. Cet achat a pu se faire avec le soutien du Fonds Pierre-François Tilmon, géré

institutions publiques et universitaires ne disposent pas des ressources financières suffisantes pour acquérir les archives ou manuscrits susceptibles de présenter un quelconque intérêt à leurs yeux. Il en résulte que l'on perd souvent la trace de ces pièces après leur vente, quand on ne les voit pas réapparaître à l'autre bout du monde⁹.

Le projet *Guard* – acronyme de *Guarantee Unpreserved Archives Remain Documented* – vise à apporter une réponse numérique à la volatilité de cette documentation, en proposant de récupérer les informations éphémères qui circulent en ligne et dans les catalogues de ventes aux enchères, de les compiler, de les structurer, et de les archiver de façon pérenne dans une base de données ouverte et collaborative. L'outil a été conçu au fil de l'été 2024 et rendu accessible à l'automne, via la plateforme numérique de l'Université libre de Bruxelles. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://guard.ulb.be/>. Dans un premier temps, le périmètre des travaux d'encodage a été volontairement limité, quitte à l'élargir plus tard. Il a été décidé de n'y intégrer que les documents écrits médiévaux sur support « souple » – c'est-à-dire les chartes, les rouleaux et les manuscrits, en ce compris ceux conservés sous forme de fragments¹⁰ – produits sur les territoires de l'actuelle Belgique et de la France durant un Moyen Âge défini comme une période courant de 500 à 1500. Sont donc actuellement exclus du champ de l'enquête les sources épigraphiques ainsi que des objets archéologiques portant des traces (limitées) d'écriture, comme les monnaies et les matrices sigillaires¹¹. Cibler des sources de natures très hétérogènes impliquerait en effet de multiplier les champs au sein de la plateforme d'encodage, et donc de donner à cette dernière une structure extrêmement complexe qui semble contreproductive lors d'une phase initiale de déploiement. Choix a également été fait d'exclure les

par la Fondation Roi Baudouin. Pour une description codicologique détaillée de ce volume, voir *Choir Book (Gradual for Cistercian Use)*, *Textmanuscripts* [en ligne]. URL : https://www.textmanuscripts.com/tm-assets/tm-descriptions/descriptions-sept18/904_choir-book.pdf.

9. Dans le courant des années 2010, le *Liber ordinarius* de Nivelles a été acquis par l'Université de Harvard auprès d'une salle parisienne. Ce manuscrit, composé autour de 1300, est aujourd'hui conservé à CAMBRIDGE (MA), The Houghton Library, lat. 422. Il a récemment donné lieu à une publication intitulée *The Liber ordinarius of Nivelles (Houghton Library, ms. Lat. 422). Liturgy as an Interdisciplinary Intersection*, éd. J.H. HAMBURGER, E. SCHLOTHEUBER, Tübingen, 2020.

10. Très en vogue depuis une décennie, la « fragmentologie » se constitue progressivement en une sous-discipline à part entière de la codicologie. S'il est impossible de fournir une bibliographie exhaustive sur le sujet, nous nous permettons de renvoyer à la base de données de référence en la matière ainsi qu'à la revue qui en résulte : *Fragmentarium. Laboratory for Medieval Manuscripts Fragments*, depuis 2015 [en ligne]. URL : <https://fragmentarium.ms/> (au 1^{er} août 2024, la base comptait 6348 fragments) ; *Fragmentology*, 6 vol., 2018–.

11. Dans un cas comme dans l'autre, la création d'un outil numérique signalant le passage de ces artefacts dans les maisons de vente aurait une réelle pertinence. La conception de telles bases de données se heurterait toutefois à de réels obstacles méthodologiques. L'identification des matrices sigillaires est en effet souvent de très faible qualité dans les catalogues de vente (en particulier ceux des salles virtuelles), tandis que les monnaies anciennes circulent massivement sur le marché, avec un flux difficilement maîtrisable pour les chercheurs.

documents modernes, dont la masse prendrait rapidement un caractère écrasant.

Le projet a d'emblée été conçu comme collaboratif, dans la mesure où le repérage de cette documentation extrêmement volatile réclame un temps considérable et une solide réactivité, ce que les concepteurs de l'outil ne pouvaient garantir par leur seul travail, d'autant que, même en se bornant à l'espace francophone, les maisons et sites de ventes aux enchères sont particulièrement nombreux. Hébergée sur les serveurs de l'Université libre de Bruxelles et conçue avec le logiciel *DokuWiki*, la base de données a, dès lors, été pensée sous la forme d'un « wiki », c'est-à-dire une application web qui, à l'instar de *Wikipédia*, permet à un groupe d'individus de collaborer à la création et à la modification de pages au sein d'un même site¹². Par sa souplesse et sa simplicité d'utilisation, ce système permet à tout un chacun de créer une ou plusieurs notices sans avoir besoin de suivre une formation longue. Il s'agit simplement de remplir un formulaire dont les champs ont été prédéfinis (figure 1). Tout chercheur peut, en effet, encoder des informations sur *Guard* moyennant la création d'un compte gratuit – ce qui permet, soit dit en passant, de créditer chaque auteur de la paternité de ses notices. Une forme de « contrôle qualité » est néanmoins exercée à travers une validation des données préalablement à leur versement en ligne.

Les informations délivrées par les maisons et sites de ventes aux enchères s'avérant souvent lacunaires ou incomplètes, il est impossible de garantir une forte homogénéité d'une notice à l'autre. Quel que soit le type de document écrit envisagé, il paraît néanmoins nécessaire d'encoder, dans la mesure du possible, un certain nombre d'informations minimales, afin de rendre les notices repérables et utilisables par d'autres chercheurs dans un avenir plus ou moins lointain. Celles-ci doivent nécessairement comprendre un identifiant attribué automatiquement, un intitulé décrivant brièvement le document et son contenu, des précisions relatives à la nature de l'objet envisagé (charte, manuscrit, rouleau, etc.), une datation éventuellement approximative, et des renseignements à propos du lieu et de la date de vente. Idéalement, d'autres informations accessoires peuvent s'y ajouter, dans le but de rendre la description plus exhaustive (caractéristiques matérielles, mode de validation dans le cas d'un acte juridique, retranscription du document, signalements éventuels dans la bibliographie, etc.). La figure 2 présente un exemple de notice encodée, en l'occurrence un livre d'heures produit à Bruges au milieu du xv^e siècle. Le versement de clichés photographiques est également possible, ce qui permet de conserver le souvenir de l'aspect

12. *DokuWiki*, éd. A. GOHR, depuis 2004 [en ligne]. URL : <https://www.dokuwiki.org/fr:dokuwiki/>.

d'un manuscrit ou du texte d'un acte sans nécessairement avoir à le retranscrire. Dans la mesure où l'objectif premier de *Guard* est de renseigner sur la circulation des écrits médiévaux au sein du marché privé, et non de documenter les pratiques et évolutions de ce dernier, choix a été fait de ne pas intégrer de champs relatifs aux noms des vendeurs et des acheteurs ainsi qu'au prix des lots, ces dernières informations pouvant d'ailleurs prendre un caractère « sensible ».

Avec *Guard*, les chercheurs francophones disposent désormais d'un outil collaboratif les autorisant à suivre à la trace une documentation particulièrement difficile d'accès car circulant sur le marché privé. Dans leur large majorité, ces écrits quelque peu disparates – qu'il s'agisse de chartes consignnant des transactions entre particuliers, d'instruments de gestion destinés à l'administration d'un patrimoine ou de manuscrits de bibliothèque éventuellement réduits à l'état de fragments – relèvent de la sphère privée et échappent, par conséquent, au principe de domanialité publique. Ils n'ont donc aucune chance d'être acquis par des institutions publiques, sauf intérêt culturel exceptionnel. Enregistrer leur bref passage sur le marché, en signalant le contenu de ces pièces, est donc souvent le seul moyen d'en conserver le souvenir jusqu'à leur prochaine mise en vente, lorsque leur acquéreur se lassera de son « trésor » ou lorsque ses héritiers décideront de liquider sa succession. S'il est illusoire de vouloir tendre à l'exhaustivité, la complétude de l'outil dépendra largement de l'implication de la communauté des médiévistes dans son développement. Toute aide, même minime, est donc la bienvenue...

Nicolas RUFFINI-RONZANI
UNamur / Archives de l'État à Namur
nicolas.ruffini@unamur.be

Sébastien DE VALERIOLO
Laboratoire QuaDiHum, ULBruxelles
Sebastien.De.Valeriola@ulb.be

RÉSUMÉ

Conserver le souvenir des écrits médiévaux circulant sur le marché privé : la base de données Guard

Cette brève note consiste en une présentation du projet *Guard*, acronyme de *Guarantee Unpreserved Archives Remain Documented*. Conçu sous la forme d'une base de données collaborative de type « wiki », *Guard* vise à archiver de façon pérenne un maximum d'informations sur les documents écrits médiévaux circulant sur le marché privé. Il obéit à un principe simple : il s'agit de recueillir et de compiler l'ensemble des données disponibles (en ce compris les clichés) sur des actes, des rouleaux, des manuscrits ou des fragments qui transitent, de façon

souvent très éphémère, dans des maisons de ventes aux enchères ayant pignon sur rue ou dans des salles virtuelles. Ce faisant, cet outil met à disposition des chercheurs des dizaines de documents dont il est généralement fort difficile de prendre connaissance et qui disparaissent rapidement de leur vue.

MOTS CLÉS : archives ; manuscrits ; conservation ; base de données ; salles de ventes aux enchères.

ABSTRACT

Preserving the Memory of Medieval Written Documents Circulating on the Private Market: the Guard Database

This brief note introduces the *Guard* project, an acronym for *Guarantee Unpreserved Archives Remain Documented*. Designed as a collaborative wiki-type database, *Guard* aims to permanently archive as much information as possible about medieval written documents circulating on the private market. It is based on a simple principle: to collect and compile all available data (including photographs) on charters, rolls, manuscripts, or fragments that pass through auction houses or virtual auction rooms, often on an ephemeral basis. This tool provides researchers with dozens of documents that are usually very difficult to access and that quickly disappear from view.

KEYWORDS: archives; manuscripts; conservation; database; auction houses.

Navigation: Accueil, Créer un compte, Notices par catégorie

recherche: Lire, Recherche

boîte à outils: Guide de rédaction d'une notice, Créer une notice

article | discussion | **afficher le texte source** | anciennes révisions

S'identifier

UNIVERSITÉ DE NAMUR | ULB

Créer une notice

N'oubliez pas de lire le [guide de rédaction](#) avant d'encoder.

Type de notice à créer

Type de document * charte

Contenu

Titre de la charte *

Date de temps

Date de lieu

Auteur/Disposant

Bénéficiaire

Résumé de l'acte

Retranscription

Fig. 1. Capture d'écran d'un formulaire d'encodage sur *Guard*.
URL : <https://guard.ulb.be/doku.php?id=creer/>

Navigation: Accueil, Créer un compte, Notices par catégorie

recherche: Lire, Recherche

boîte à outils: Guide de rédaction d'une notice, Créer une notice

article | discussion | **afficher le texte source** | anciennes révisions

S'identifier

UNIVERSITÉ DE NAMUR | ULB

Livre d'heures à l'usage de Rome (Bruges, 1464)

Notice créée le 2024-08-10 à 16:31 par Nicolas Ruffini-Ronzani (nruffini)

Titre
Livre d'heures à l'usage de Rome (Bruges, 1464)

Identifiant GUARD
0036

Statut
Manuscrit complet

Date
1464

Lieu
Bruges

Contenu
fol. 1-6v : calendrier fol. 7-14 : prières fol. 15-35 : office de la Passion fol. 36-38v : heures de la Croix fol. 39v-43v : heures du Saint Esprit fol. 44-86 : heures de la Vierge, usage de Rome fol. 87-93v : heures de la Vierge fol. 94-111 : pasasumes pénitentiels et litanies fol. 112-146 : office des morts (usage de Rome)

Fig. 2. Capture d'écran d'une notice encodée sur *Guard*.
URL : <https://guard.ulb.be/doku.php?id=notice:manuscrit:0036/>